



HAL
open science

Systèmes pronominaux et construction d'identité

Béatrice Fracchiolla

► **To cite this version:**

Béatrice Fracchiolla. Systèmes pronominaux et construction d'identité. L'information grammaticale, 2006, 110, pp.43-48. halshs-00944760

HAL Id: halshs-00944760

<https://shs.hal.science/halshs-00944760>

Submitted on 11 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SYSTEMES PRONOMINAUX ET CONSTRUCTION D'IDENTITE

Béatrice FRACCHIOLLA

Université de Toulon – ERADLEC/SYLED Paris 3- CRILIC Avignon

1. INTRODUCTION

A. Włodarczyk remarque qu'il convient de distinguer entre personne *notionnelle* et *grammaticale* qui, en général, concordent parfaitement¹. Mais qu'en est-il lorsqu'elles ne concordent *pas* parfaitement ? Le jeu des pronoms dans l'interaction verbale est défini par le locuteur dans les processus discursifs qu'il utilise pour se dissocier, s'identifier, se comparer à autrui, alors que cet *autre* peut-être lui-même l'*autre* de l'interlocution (*tu*) ou l'autre absent (*il/elle/lui*). On assiste ainsi dans une langue comme le français à un véritable ballet discursif de distribution des rôles aux différents pronoms, en fonction *et* du locuteur *et* de la situation d'énonciation. Dans d'autres langues, en revanche, on dispose d'autres stratégies de distinction, propres au système linguistique dans lequel a lieu l'échange, par exemple morphologique. Il n'existe pas, d'une langue à l'autre, d'équivalences entre les systèmes des pronoms. Chaque langue possède son propre système pronominal² qui détermine à la fois la structure de construction des interactions individuelles, en même temps qu'il contribue à l'élaboration d'une relation spécifique entre les individus. Les pronoms constituent ainsi des indices de construction des représentations de l'altérité au sein de chaque langue (en synchronie et en diachronie). Ce sont des indices de culture, au sens où nous l'entendons : la culture est la façon dont l'identité ne peut se construire que face à une altérité, et vice-versa³. Aussi, le jeu des pronoms, spécifique à chaque langue et dans chaque langue, participe à la construction des représentations culturelles de

¹ Włodarczyk (1996 : 22-23).

² Voir Hagège (1982 : 95 sq.)

³ Voir Fracchiolla (2003).

l'altérité *de* et *dans* cette langue, et réciproquement : la culture influence la langue dans l'évolution de ses stratégies de dénominations et d'adresse pronominales⁴. Comment décrire l'interdépendance entre la manière dont "je" s'adresse à "tu" - y compris pour parler d'un tiers⁵ - et la construction des *relations* entre les individus, et de leur identité réciproque en fonction des langues ?

2. SYSTEMES PRONOMINAUX ET SYSTEMES DE REPRESENTATIONS

La perspective adoptée est énonciative, interactionniste et pragmatique : nous suivons la définition de la personne par rapport aux rôles définis dans l'acte de parole : la 1^{ère} personne est utilisée par le locuteur pour s'auto-désigner, la 2^{ème} pour désigner l'auditeur-récepteur-allocutaire, la 3^{ème} pour désigner des choses et des personnes différentes du locuteur et de l'auditeur. D'un point de vue énonciatif, on tient compte du contexte et de la situation générale d'énonciation, et de tous les paramètres sociolinguistiques, au sens large, qui orchestrent l'utilisation des pronoms en fonction des relations établies – ou en train d'être établies – entre les personnes. L'usage des pronoms se réalise en fonction des relations qui unissent les personnes impliquées dans l'interaction, mais aussi du genre énonciatif (que l'on réservera pour les formes littéraires : théâtre, roman, essai) ou du type énonciatif (que l'on réservera pour les formes d'énoncés oraux : discours, entretiens, cours...), et de la situation générale de communication⁶.

Chantal Claudel, remarque, à propos de l'utilisation du système d'adresse dans l'interview de presse écrite française, que

Les pratiques diffèrent notablement selon la nature du support et sa fréquence de parution, ainsi que selon l'importance et le profil de la cible visée. Dans les quotidiens et les magazines d'information générale, le mode allocutoire prédominant est le vouvoiement qui fonctionne comme un emploi non marqué. La relation distante instaurée par vous est à rapporter à la diversité des thèmes

⁴ Voir en particulier, Deniz & Margarita (2004 : 91 sq.).

⁵ Voir par exemple Van Hooland (2005).

⁶ On peut ici se rapporter d'une façon globale au modèle proposé par Hymes (1972 : 35-71).

*abordés (cf. Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 55) et, corrélativement, à l'étendue de la cible.*⁷

On pourrait dire ainsi qu'en anglais parlé, il existe aujourd'hui une forme de 2^{ème} personne universelle "you", dont l'indistinction hiérarchique, polie, etc. *facilite* l'interaction. En revanche, il existe une distinction de 3^{ème} personne de type neutre/impersonnel : "it", qui permet de distinguer ou non entre vivant et non vivant, ou humain et non humain – dans la mesure où quelqu'un pourra parler d'un animal en utilisant le pronom neutre ou un pronom marqué par le genre féminin ou masculin, faisant ou non entrer l'animal dans la sphère de la familiarité humaine, ou le maintenant au contraire dans sa distance 'animal/non humain'. La possibilité d'utiliser ou non le pronom neutre donne le choix, dans la communication, d'affirmer ou non quelque chose sur l'autre dont on parle comme faisant partie ou non de la sphère intime. Cette dimension n'existe pas en français, où, en revanche, le locuteur se trouve dans l'obligation d'effectuer ce type de choix lorsqu'il s'adresse à une autre personne en l'incluant dans une sphère de plus ou moins familiarité ou distance par l'intermédiaire du "tu" ou du "vous". En revanche, le "on" français, bien qu'il soit comparable en termes de *rang* au "it" anglais en tant que personne de 3^{ème} rang, est sémantiquement, du fait même de son étymologie, *a priori* tout le contraire du "it" anglais, puisqu'il réfère nécessairement à un être vivant, et normalement humain⁸. Le "on" français permet une forme de neutralisation de la personne. En italien la dimension dite 'impersonnelle' est portée soit par la 1^{ère} pers. du pluriel : Ex : (noi) / Diciamo... = Disons que, soit par l'expression "si + verbe" comme "si dice".

D'autres langues distinguent encore plus précisément par des formes morphologiquement spécifiques et sans ambiguïté. Contrairement au français, l'indonésien distingue ainsi aux 2^{ème} et 3^{ème} personne du singulier entre forme d'adresse polie/honorifique (2^{ème} *anda* ; 3^{ème} *beliau*) et non polie (2^{ème} *kamu* ; 3^{ème} *dia*), mais ne fait aucune distinction de genre à aucune des personnes⁹. L'indonésien effectue également une distinction morphologique entre "nous" inclusif (*kita* ; nous tous avec l'interlocuteur) et "nous" exclusif (*kami* ; sans l'interlocuteur). Claude Hagège signale

⁷ (2004 : 24).

⁸ Ce qui est lié à son étymologie : « on » vient de homme.

⁹ Bien qu'il s'agisse d'une troisième personne, nous sommes toujours ici dans le contexte de l'adresse, au sens où cette désignation apparaît pour parler de quelqu'un à la personne à laquelle on s'adresse.

que seulement 36 % des langues en de nombreux points des quatre continents autres que l'Europe distinguent le "nous" inclusif du "nous" exclusif, alors que cette opposition n'est généralement pas grammaticalisée dans les langues indo-européennes¹⁰.

L'indonésien est une illustration de la manière dont une langue peut structurer *a priori* la relation entre les personnes par l'intermédiaire d'un système pronominal qui prend sémantiquement en compte certains des rôles sociaux des individus (comme le fait d'appartenir ou non au 'groupe' de l'interlocuteur ; le fait d'être sans ambiguïté une personne digne de respect par la mise à distance). Le français ne disposant pas de cette structuration *a priori*, on parlera alors de structuration *a posteriori*. Dans un cas la relation est sinon posée d'avance, du moins orientée, alors que dans l'autre cas elle est en construction.

Bien qu'il ne soit pas possible de définir précisément les caractéristiques d'émergence première de l'une ou de l'autre, l'interdépendance de la langue et de la société et leur caractéristique de structuration réciproque et mutuelle est évidente. Chaque langue utilise un système pronominal qui permet de s'adresser à autrui et/ou de parler de quelqu'un à autrui (autrement dit de dé-nommer) en insistant sur des aspects différents de la relation. En fonction des langues, l'utilisation des pronoms permet de désambiguïser certaines relations entre les interlocuteurs, ou de les rendre plus ambigus :

*Là où le français recourt à des symboles indexicaux, opposant un paradigme fermé de rangs marqués sur les formes verbales et correspondant à des types bien définis de rôles interlocutifs et énonciatifs uniques pour chaque acte de parole, le japonais fait appel à une hiérarchie sociale ou une structure familiale selon laquelle se positionnent les intervenants dans leurs discours. Et leurs « attitudes propositionnelles » s'expriment indépendamment de ce positionnement relatif des interlocuteurs.*¹¹

¹⁰ Au duel, deux variantes sont possibles : nous=moi+toi, nous=moi+lui. Au pluriel, il existe trois variantes pour le pronom inclusif : nous=moi+vous, nous=moi+toi, nous=nous+vous et trois variantes pour le pronom exclusif : nous=moi+eux, nous=moi+lui, nous=nous+eux. D'après Bühler K., qui remarque que l'inclusion ou l'exclusion peuvent avoir un fondement sociolinguistique, certains hommes dans certaines tribus australiennes emploient un "nous" inclusif quand ils s'adressent à une femme d'une autre tribu liée à sa tribu par un mariage et exclusif pour une femme d'une autre tribu, extérieure au groupe, cité par Włodarczyk (1996 : 25).

¹¹ Tamba-Mecz (1989 : 5 sq.).

La langue française n'a qu'une forme de première personne du pluriel : *nous* ; l'indonésien en possède deux, dont l'emploi est régi par le contexte et le sens : *kita* et *kami*. Alors que l'indonésien permet d'emblée au locuteur d'énoncer par le choix de la forme même qu'il utilise, *qui* est autrui et comment il se situe par rapport à lui grâce aux différentes formes des pronoms associées à l'exclusion, l'inclusion, (la politesse ou la familiarité), sans qu'il soit nécessaire d'attendre la mise en place du contexte énonciatif, le français est obligé pour préciser, d'ajouter une autre forme complémentaire : *nous tous*, *nous deux*, etc¹². En indonésien, c'est donc le contexte qui motive le choix d'un pronom ou d'un autre : les pronoms *signifient* d'emblée beaucoup plus sur la relation ; les pronoms eux-mêmes apparaissent ainsi, non pas plus clairs, mais moins opaques. Par comparaison, le système du français est relativement *opaque* : un même pronom pouvant être utilisé pour différentes 'constitutions d'autrui', il faut parfois attendre la mise en place du cadre contextuel pour en préciser la teneur sémantique : seul le contexte permet alors d'identifier les référents et de définir les personnes.

Ainsi, le vouvoiement n'est pas, de façon standard, un code de familiarité, mais le contraire ; or, certains enfants vouvoient leurs parents. Le vouvoiement devient alors non plus discriminant de 'familiarité/intimité', mais de classe sociale. On pourrait dire qu'il s'agit là d'un sens pronominal *en épaisseur* dans la mesure où ce n'est pas le premier sens, donné par le système, mais un sens 'socioculturel (et historique) dérivé'¹³. Si l'on considère les différents signifiés possible du pronom "vous" tout en cherchant à les classer selon un ordre logique d'apparition successive de sens, par rapport au système pronominal du français, il est probable que la succession des sens A1, A2, A3, B1, B2, B3 ci-dessous décrits soient apparues avant le sens C :

A/ Vous : 2^{ème} pers. pl. → **inclusif**

1) totalité de 'tu' (2^{ème} pers. sg.) :

Ex : « Vous, mes enfants, je vous aime tous de manière identique » (tous les enfants sont présents)

2) totalité de 'vous' (2^{ème} pers. sg. *polie*)

Ex : « Vous tous, mesdames et messieurs les jurés... » (tous les jurés sont présents)

3) ensemble mixte de 'tu'+ 'vous' (2^{ème} pers. sg. *polie et non*)

¹² Pottier (1992 : 160).

¹³ Robert (2003 : 255-274).

Ex : « Voulez-vous encore du gâteau ? » (enfants+parents des enfants, que l'on vient de rencontrer)

B/ Vous : 2^{ème} pers. pl. → **exclusif** = il(s)/elle(s) absents

1) + un ensemble de 'tu' (2^{ème} pers. sg.) présents

Ex : « Est-ce que vous voulez venir au cinéma avec nous ? » (la question s'adressant aux enfants, et à leurs amis non présents)

2) + un ensemble de 'vous' (2^{ème} pers. sg. *polie*) présents

Ex : « Voulez-vous déjeuner avec nous jeudi ? » (s'adressant à l'ensemble des collègues de travail présents et non présents)

3) + un ensemble mixte de 'tu'+ 'vous' (2^{ème} pers. sg. *polie et non*) présents

Ex : « Voulez-vous venir au cinéma avec nous ? » (la question s'adressant aux enfants, aux parents des amis (présents) et à leurs amis non présents)

C/ Vous : 2^{ème} pers. pl. → **correspondant à 'tu'** (familiarité/intimité) (2^{ème} pers. sg. et/ou pluriel) *poli*

Ex : « Maman, vous n'oubliez pas de me rapporter mon livre ! »

Dans l'article déjà cité sur l'interview de presse, Chantal Claudel distingue quatre valeurs de "vous" en se fondant à la fois sur la relation entre les interlocuteurs et le rapport communicatif instauré. À partir de quoi elle distingue le rôle communicatif de 'tu', qui crée un rapport interlocutif de solidarité entre les intervenants. En ce sens, il s'oppose au "vous" de "pouvoir" (Voir Brown & Gilman : 1972). Employé de façon réciproque, 'tu' « constitue la marque d'un rapport égalitaire, et se trouve souvent employé en association avec un prénom ». Les termes de « rôle » et de représentation qu'emploie Chantal Claudel vont dans le sens de notre argumentation : les termes d'adresse renvoient toujours, d'abord, à la construction d'une (ou de plusieurs) représentation de l'altérité.

3. DE L'OPACITE A L'EPAISSEUR DES PRONOMS

On parle « d'épaisseur du langage » là où le linguistique s'articule au non linguistique. Stéphane Robert pose la verbalisation comme un processus non réversible, tout en questionnant le problème irréductible de l'écart entre l'intention du locuteur et

l'interprétation du récepteur dans la mesure même où il n'y a pas d'isomorphisme entre pensée et langage, qui ne sauraient être *sur le même plan*. Aussi, la verbalisation est déjà représentation, *pro*-jection de la pensée : « *les mots ne sont pas des concepts, ce sont des « déclencheurs de représentation* »¹⁴. Une langue comme le français semble donc *nécessairement* vouée à une certaine *épaisseur* des pronoms (en valeur absolue, en quelque sorte), mais qui se réalise selon différentes modalités en fonction des genres/ des types discursifs dans lesquels ils entrent en relation, et en fonction de codes différents (romans, autobiographie, essai, etc.)¹⁵. Les pronoms constituent des unités particulières de « déclencheurs de représentation » de l'altérité, en interaction avec l'identité (plus ou moins fantasmée) que le "je" pose de lui-même lorsqu'il prend en charge l'énonciation. En cela, "je" organise le réel, autour de lui, non pas comme il le *pense*, mais comme il est en mesure de le mettre en mots *pour autrui*¹⁶ ; et ce n'est qu'à partir des mots énoncés par "je" qu'autrui est en mesure de se faire une représentation de ce que dit/de ce que pense/et de « ce qu'est » le monde de "je", qui demeure à jamais fragmentaire relativement à *ce qu'est "je" et la pensée de "je"* ¹⁷.

Si « énoncer, c'est éliminer de l'indétermination pour construire progressivement un espace référentiel commun aux interlocuteurs »¹⁸, s'adresser à, nommer l'autre, signifie également éliminer de l'indétermination par rapport à *qui* est l'autre pour construire l'espace référentiel commun que constitue *la relation à l'autre*. C'est dans ce sens de « non relationnelle », et ce sens seulement, que je comprends la désignation de 3^{ème} personne (il(s)/elle(s)) par Benveniste comme d'une « non-personne » : la 3^{ème} personne est « non-personne » dans la mesure où elle ne marque aucune relation *entre*, mais constitue seulement l'énoncé d'une représentation d'un "il", objet, et jamais "sujet" ; elle n'est pas créatrice de relation avec le locuteur ; elle est absente comme *pensée en actes*, créatrice d'un espace référentiel commun ; elle n'est *que* construction verbalisée,

¹⁴ *Ibid.*, p. 263.

¹⁵ Voir Pires (2004) sur l'emploi du pronom « tu » comme pronom d'adresse préférentiel dans la presse de jeunesse, dans la publicité

¹⁶ Voir Watzlawick, *La réalité de la réalité*, Paris, Seuil, 1978.

¹⁷ Benveniste (1974 : 259-260).

¹⁸ Robert (1997 : 28).

irréversible, de la pensée des *autres* (les participants à l'interlocution) *sur* elle¹⁹. C'est pourquoi, également, "il" ou "elle" ne peut jamais être déictique²⁰.

Les deux exemples présentés ci-dessous, extraits de situations interlocutives ayant réellement eu lieu, montrent des emplois pronominaux brouillés par rapport aux emplois usuels. Utilisés afin d'exprimer une *fonction* sociale spécifique du locuteur qui les emploie, les pronoms employés ("je" et "il") créent justement une ambiguïté quant au sens réel de "représentant" et de "déictique" puisque dans un cas il s'agit d'un "il" employé pour "je" et dans l'autre d'un "je" employé pour un "il".

3.1. "Il" employé pour un "je" ou l'effet Alain Delon

Lors d'une émission à laquelle il se trouvait invité²¹, Alain Delon a répondu au journaliste en employant "il" là où l'on s'attend normalement à un "je". Cette 'action linguistique', caractéristique de la façon de s'exprimer de l'acteur, a donné lieu à de nombreux commentaires dans les médias les jours qui ont suivi. En répondant en effet par une 3^{ème} personne, "je" se dissocie ici de la représentation qu'autrui a construite de lui, et avec laquelle le "je" intime n'est pas en adéquation. Le "il" lui sert de masque, de subterfuge pour protéger sa face, qu'il juge manifestement menacée par son interlocuteur direct. D'un point de vue télévisuel, c'est une attitude inattendue, car la personne invitée refuse alors de jouer son rôle, ou de jouer le jeu, précisément. Lorsqu'il parle de lui à la troisième personne, Alain Delon dit en réalité : puisque c'est la star, l'homme public que vous avez invité, c'est "sa" réponse que je vous donne, mais pas mon "moi" intime. Or, le procédé est ressenti comme

¹⁹ Benveniste (1974 : 228-235).

²⁰ Suivant cette position, nous nous distinguons de la proposition faite dans *La grammaire méthodique du français* de J.-C. Pellat, M. Riegel, R. Rioux, selon laquelle « [le pronom il] est également susceptible d'emplois déictiques pour identifier des référents présents ou accessibles dans la situation de discours », cette proposition revenant à dire que tout ce qui est en situation de discours est déictique. Or la problématique de la déixis ne concerne pas le fait que la valeur référentielle des éléments désignés par le locuteur puisse changer, mais le fait que certains éléments ne puissent être définis que relativement à la personne qui dit "je", ces éléments concernant l'espace, le temps, et la personne. Les personnes 1 et 2 de l'interlocution en font partie ainsi que les démonstratifs, qui sont référentiellement définis par la sphère de l'espace du locuteur : « ça » déictique, au contraire de « ça » anaphorique est nécessairement spatialement et *uniquement* défini dans et par la situation d'énonciation précise dans laquelle se trouvent les interlocuteurs. Alors que ce n'est pas le cas pour l'exemple qui est donné du train à propos duquel on dirait « il est encore en retard » : "il" est bien représentant du train, et cela ne change pas quand son interlocuteur répond « oui, il est en retard », que la discussion ait lieu à la gare même ou bien au téléphone, un jour ou un autre.

²¹ *On ne peut pas plaire à tout le monde*, présentée par Marc-Olivier Fogiel, 19 février 2003, France 3. L'émission étant produite par une maison de production privée, il n'est pas possible à l'heure actuelle de citer précisément l'archive, qui n'est pas encore disponible à l'INA, en raison des délais. Cependant, Alain Delon est coutumier du fait : « *Il croit qu'Alain Delon est le plus grand acteur du monde. » [une interprétation coréférentielle [est] parfaitement possible [...] si le locuteur est un des (rares) individus qui, comme Alain Delon, parlent d'eux-mêmes à la troisième personne », Reboul (1995 : 32-37).

agressif parce qu'il nie le contrat d'interview. Les émissions télévisuelles de ce type sont souvent construites sur une relation déséquilibrée où le journaliste intervieweur pose des questions sur un mode impersonnel, ne disant que très rarement "je", comme : « Est-ce que l'on peut dire que », « On dit que... », « Vous... », où la réponse attendue est celle du "tu" dialogal (de la personnalité interviewée) qui doit dire "je". Autrement dit, le contrat est fondé sur le fait que le journaliste n'est là que pour être médiateur de rapprochement entre le public, dont il porte la parole à travers le "on" impersonnel et la personnalité invitée qui, en disant "je" doit donner au public une impression de proximité, de familiarité. Le processus devient très clair si on l'inverse en imaginant que la personne interviewée réponde systématiquement sur le même mode discursif que l'interviewer : par exemple à la question : « est-ce que vous êtes d'accord avec les gens qui disent que vous êtes un grand acteur ? » : réponse attendue : « je crois que les gens m'aiment bien et sont habitués à mon image, etc. » ; réponse inattendue : « On peut dire que je suis un grand acteur... ». La question est ici de savoir comment il faut alors décrire le "il" : est-il déictique ? représentant ? Il est évident que la réponse ne saurait être simple et claire, car trancher dans l'un ou l'autre sens reviendrait à ignorer la réalité énonciative de l'emploi, qui est précisément de jouer sur les deux plans et de créer une situation complexe et embarrassante.

3.2. Exemple d'un "je" pour un "il"

À l'inverse, voici l'exemple d'une interaction où un militant écologiste était interrogé sur ses actions militantes²² : « Au niveau de la commission immigration [...], dit le militant, on avait organisé un parrainage », à la question qui lui demande s'il a été parrain, il répond : « Oui. *Je* ne suis pas régularisé. », et précise à la suite d'un « Comment ? » étonné : « Ils ne sont pas régularisés. C'est des Chinois qui ne sont pas régularisés, que je suis toujours. ». Le locuteur ne se place plus sous l'angle énonciatif commun de *je* qui décrit sa propre vision du monde, distincte de celle d'autrui, mais fait fusionner sa propre représentation du monde avec celle d'autrui. Dans : « *je* ne suis pas régularisé », l'espace sémantique entre le locuteur et l'objet qu'il décrit, dont il parle, est supprimé. Un décalage est alors créé, qui oblige le locuteur à rétablir ensuite la distance objective entre *je* et *eux*, au risque de ne pas être compris par son interlocuteur. Ce qui le conduit dans un second temps à reformuler sa phrase de façon tout à fait

²² Cette interaction a été analysée avec précision dans le cadre d'une thèse en analyse de discours politique : voir Fracchiolla, B., (2003).

conventionnelle : « ils ne sont pas régularisés ». Cette fusion temporaire entre *je* et *autrui* au niveau du pronom personnel de première personne, s'inscrit dans la problématique plus vaste de la représentation de la personne (de quelle(s) personne(s) ?) par les pronoms personnels. Lorsque le militant dit ici : « oui. *Je* ne suis pas régularisé », *je* signifie à la fois :1/ les sans-papiers que j'ai parrainés, à travers *moi*, et 2/ *moi* à travers *eux*, *je* ne suis pas régularisé non plus. Il y a dans ce cas précis – et il est vrai, unique à notre connaissance – une réciprocité, un échange mutuel dans la reconnaissance de l'identité d'autrui qui fait du *tu* interlocuteur témoin de cette énonciation, le témoin d'un acte politique. Ces deux emplois révèlent un véritable jeu interlocutif sur les classements catégoriels entre représentants et déictiques.

La problématique liée au "je" déictique et à la dimension représentative à laquelle il peut se trouver lié (et donc à son "épaisseur"), se retrouve à un niveau légèrement différent dans l'exemple suivant : lorsque le chef de l'État français, Jacques Chirac, dit "je" lors d'une allocution télévisée, le "je" qu'il emploie ne saurait recouvrir exactement la même réalité que l'individu Jacques Chirac qui souhaite un joyeux anniversaire à sa femme. Or, lorsqu'il s'agit de décrire cette différence, les mots manquent. Nous percevons cependant intuitivement que, là aussi, la construction d'une identité en fonction de "l'épaisseur" contextuelle du pronom se dessine. C'est-à-dire que le référent, dans les deux cas, renvoie dans le monde matériel, à un même individu²³ ; cependant, dans le cas du "je" présidentiel, il est évident que c'est la fonction qui fait l'identité du "je" et non l'individu. Autrement dit, que ce soit François Mitterrand, Jacques Chirac ou un autre, "je" est associé dans un cas à la fonction présidentielle à proprement parler ; alors que souhaiter son anniversaire à sa femme est un acte uniquement individuel. On pourrait ici opposer un "je fonctionnel" à un "je personnel" où le "je fonctionnel" serait un "je" 'vidé' de son individualité, au bénéfice de la fonction assumée par le locuteur dans une certaine situation de discours²⁴. En

²³ Mais renvoie-t-il *vraiment* à un même individu ? Ne pourrait-on pas dire que le référent n'est pas le même, bien qu'il semble être le même, en raison de son inscription dans la temporalité ? L'une de nos caractéristiques humaines est celle d'être des êtres organiques, soumis au temps et à la mort. D'un point de vue ontologique, un référent qui est « une chaise en plastique » et qui continuera à l'être sans aucun doute bien après notre mort semble plus facile à appréhender pour l'esprit qu'un référent humain, qui est tout sauf un être stable.

²⁴ Autrement dit, pour reprendre les termes de O. Ducrot, dans sa théorie de la polyphonie un L qui aurait totalement absorbé le λ : « Une fois que le locuteur (être de discours) a été distingué du sujet parlant (être empirique), je proposerai encore de distinguer, à l'intérieur même de la notion de locuteur, le « locuteur en tant que tel » (par abréviation « L ») et le locuteur en tant qu'être du monde (« λ »). L est le responsable de l'énonciation, considéré uniquement en tant qu'il a cette propriété. λ est une personne « complète », qui possède, entre autres propriétés, celle d'être l'origine de l'énoncé [...] d'une façon générale, l'être que désigne le pronom

s'intéressant au sens donné à la relation à l'autre, couvert par le pronom, lorsqu'il s'adresse à, on entre dans le champ de la psychosociolinguistique. C'est le cas pour Jacques Chirac, mais aussi pour le chef d'entreprise, le professeur, etc. Le "je" qui parle à ses parents, ou à sa femme, ou à ses enfants, ou à ses subordonnés hiérarchiques n'est pas le même "je" ; mais seul l'ensemble de ces "je" constitue toutes les facettes que peut prendre l'individu (ses rapports à autrui). Il ne s'agit pas de définir un "je" morcelé, mais un "je" en réseau, qui ne se constitue *que* dans la confrontation à l'altérité, laquelle est *plurielle* : c'est en s'adressant à quelqu'un que l'on construit et constitue sa propre identité. Autrement dit, il existe autant de "je" (Signifiés) possibles associés à un référent unique que d'alter ego possibles. Le locuteur qui dit "je" n'existe lui aussi qu'à travers (ou au moyen de) cette notion 'd'épaisseur' du "je", faite de plusieurs strates, dont seule la totalité équivaut référentiellement à la personne du locuteur, ce qui est troublant lorsque, dans une même interaction/situation d'énonciation, il est fait appel à différentes strates constitutives du "je" du locuteur-énonciateur. C'est ce que fait justement Jacques Chirac dans le texte de l'entretien donné à *Times magazine* le 16 février 2003 en entremêlant le signifié "je fonctionnel" au signifié "je personnel" dans un contexte où le mélange n'avait pas lieu d'être attendu²⁵. On peut parler ici de chevauchement référentiel dans la mesure où toute personne qui remplirait ces mêmes fonctions dirait "je" à cette occasion, mais toute personne ne pourrait pas cependant parler de son expérience des Etats Unis de la même façon, ni parler de sa tristesse. D'une certaine façon, le *je* de Jacques Chirac renvoie à deux référents, plus qu'à deux signifiés, distincts au sein d'un même discours : le Président et la personne. Et, ce faisant, on peut considérer que l'emploi d'un "je" personnel dans ce type de discours est là pour donner une épaisseur au "je" fonctionnel, et changer le *Sé* global de celui-ci en le rendant plus humain.

4. CONCLUSIONS

L'interaction *normale*, c'est-à-dire qui correspond à l'énonciation idéale type du dialogue, propose deux types de positionnement discursifs. Soit le "je" et le "tu"

je est toujours λ , même si l'identité de ce λ n'est accessible qu'à travers son apparition comme L», Ducrot (1984 : 196).

²⁵ Cet entretien se situe au moment charnière où la France avait déclaré ne pas vouloir entrer en guerre contre l'Irak tant qu'aucune preuve n'avait été mise à jour. Dans un contexte international extrêmement tendu, il fait œuvre de justification, d'autant plus qu'il est accordé à un magazine anglais.

individus sont pleinement impliqués dans leur discours, et donc pleinement déictiques, auquel cas c'est la dimension *individuelle* qui prime : ce cas de figure correspond à celui généralement décrit du point de vue linguistique, par exemple par Benveniste. Soit l'interaction est *distancée* : la *face* (Goffmann) de l'un des interlocuteurs est protégée par le filtre d'un *masque*. Plusieurs types de situations peuvent correspondre à l'interaction distancée : les plus courants et les plus étudiés – qui sont aussi les plus patents – sont ceux où interviennent des rituels de politesse selon un système d'opposition/distinction hiérarchisée (*vous/tu*) en français (*tu/Lei*) en italien, (*kamu/anda*) en indonésien, etc. D'autres interactions *distancées* beaucoup plus opaques et contextuelles existent aussi, pour lesquelles on s'attachera à mettre en évidence le caractère *fonctionnel* des pronoms. Il ne s'agit plus alors de l'opposition classique entre déictiques et représentants mais d'un *autre* plan. Le code est circonstanciel : c'est la relation à l'autre ou, plus exactement, le type de relation que l'on a avec autrui, qui impose le code, épaissi des représentations que l'on a de l'autre. Dans son utilisation effective, le code est conditionné par ce qu'est, en réalité, le capital culturel réel des interlocuteurs²⁶.

Le français possède des formes uniques recouvrant diverses notions personnelles, ce qui favorise *de facto* cette notion d'épaisseur du langage et la nécessité de rechercher d'autres critères de distinction, par exemple sémantiques ou situationnels. On pourra ainsi distinguer un « je » individuel d'un « je » fonctionnel ; un « nous » de majesté d'un « nous » de pluralité, etc. C'est pourquoi aussi le français requiert de recourir à une interprétation de ces termes, en fonction, comme nous l'avons vu, du contexte énonciatif, contrairement à une langue comme l'indonésien. L'idée de « jeu » des pronoms est donc, on l'aura compris, utilisée ici pour parler des ambiguïtés qui relèvent du système. On peut réaliser une typologie (nécessairement en emploi et évolutive), des emplois des pronoms en fonction(nement) d'adresse : nous pouvons penser que le sémantisme des pronoms se constitue (en épaisseur) entièrement dans le développement de la relation à autrui dans la relation d'interlocution, et que seuls les interlocuteurs ont un pouvoir sur cette relation. Par l'usage qu'ils font des pronoms, ils créent des représentations sur lesquelles l'allocutaire peut agir plus ou moins et qui varient également en fonction du genre discursif. On a ainsi proposé de distinguer, par exemple, relativement à leurs emplois, le "je individuel" du "je fonctionnel" et dans cette

²⁶ Kerbrat-Orrecchioni (1988 : 15 -22).

catégorie, de voir le "je fusionnel" ; mais ce que nous avons vu sur quelques exemples précis se retrouve également pour les autres personnes pronominales, non abordées ici (*tu, on, nous...*). Ce type d'analyse demande aussi de recourir à une interprétation de ces unités linguistiques en fonction du contexte énonciatif, et plus spécifiquement de l'opposition inclusif/exclusif impliquée par la seule situation d'énonciation, qui nécessite toujours une participation interprétative de la part du destinataire²⁷, alors que des langues telles que l'indonésien disposent justement d'emblée de deux formes distinctes qui donnent l'information directement, sans recourir nécessairement à l'ensemble du contexte énonciatif.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AALBERSE, S., (2004), « Le pronom de politesse *u* est-il en voie de disparition ? », *Langage et société*, n°108, p.57-73.

ATLANI, F., (1984), « On l'illusionniste », *La langue au ras du texte*, P.U. Lille, p. 13-55.

BENVENISTE, E., (1974), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

BOISSON, C. et THOIRON, P. (dir.), (1997), *Autour de la dénomination*, Travaux du C.R.T.T., Lyon, Presses universitaires de Lyon.

BOUTET, J., (1986), « La référence à la personne en français parlé : le cas de "on" », *Langage et société*, n°38, p. 19-49.

CAPPEAU, P.,(2004), « Les sujets de deuxième personne à l'oral », *Langage et société*, n°108, p. 75-89.

CLAUDEL, C., (2004), « De l'utilisation du système d'adresse dans l'interview de presse écrite française », *Langage et société*, n°108, p. 11-25.

DENIZ H., MARGARITA, R., (2004), « L'utilisation des pronoms personnels sujets *tú* et *usted* dans l'espagnol des Canaries », *Langage et société*, n°108, p. 91-102.

DUCROT, O., (1984), *Le dire et le dit*, Paris, éd. de minuit.

FRACCHIOLLA, B., (2003), *Ecologie et altérité : du discours de valeurs au discours de droits chez les Verts et les Verdi*, thèse de doctorat, Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle.

FUCHS, C., ROBERT, S., (eds.), (1997), *Diversité des langues et représentations cognitives*, Paris, Ed. HDL, Ophrys.

HAGEGE, C., (1982), *La structure des langues*, Paris, PUF.

HYMES, D., (1972), « Models of the interaction of language and social life », in Gumperz, J. & Hymes, D., *Directions in Sociolinguistics : the Ethnography of Communication*, New York, Holt Rinehart & Winston, p. 35-71.

²⁷ *ibid.*

- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1980), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1990), *Les interactions verbales*, tome 1 & 2, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (2001), *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan Université.
- KLEIBER, G., (1986), « Déictiques, embrayeurs, etc. Comment les définir ? », *L'information grammaticale*, 30, p. 4-21.
- PIRES, M., (2004), « Usages et stratégies de tutoiement dans l'écrit public », *Langage et société*, n°108, p. 27-55.
- POTTIER, B., (1992), *Sémantique générale*, Paris, PUF.
- REBOUL, A., (1995), « La pragmatique à la conquête de nouveaux domaines : la référence », *L'information grammaticale*, 66, p. 32-37.
- ROBERT, S., (2003), « L'épaisseur du langage et la linéarité de l'énoncé : vers un modèle énonciatif de production et d'interprétation de l'énoncé », Ouattara, Aboubakar (éd.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs. Théories et applications. Actes du colloque de Tromsø- 20-28 octobre 2000*, (Oslo), Paris, éd. Ophrys, p. 255-274.
- TAMBA-MECZ, I., (1989), « The double enigma of « on » perceived as pronoun and person in French and Japanese », *Sophia Linguistica* 27, p. 5-23.
- VAN HOOLAND, M., (2005), *La troisième personne*, Paris, L'Harmattan.
- WLODARCZYK, A., (1996), *Politesse et personne. Le japonais face aux langues occidentales*, L'Harmattan, Paris.